

Courrier Fédéral

Bulletin d'information du Secrétariat de la fnic-cgt

508 du 15 FEVRIER 2012

10ème Conférence Nationale de l'UFR

- BIENVENUE EN AUVERGNE p. 2
- MODALITES D'ORGANISATION P. 3 à 4
- EDITO P. 5
- DEROULEMENT DES TRAVAUX P. 6
- DOCUMENT PREPARATOIRE P. 7 à 20
 - 1°) Quelle vie pour les salariés en 2012 ?
 - 2°) Quelle société pour les travailleurs ?
 - 3°) Et demain ? Luttons pour une autre société !
 - 4°) L'UFR, les retraités, les futurs retraités.
- FICHE D'INSCRIPTION P. 21 à 22
- CANDIDATURES AU CONSEIL NATIONAL P.23

Imprimé par nos soins :
FNIC-CGT
263, rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 01.48.18.80.36
Fax. 01.48.18.80.35
<http://www.fnic.cgt.fr>
e-mail : fnic@cgt.fr
Directeur de Publication :
Carlos MOREIRA
ISSN : 0240 9259
N°CPPAP : 0313 S 06415
Mensuel : 2,74 €

Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT



Chimie . Pharmacie (Industrie. Répartition. Droguerie. Officines. Lam.) . Pétrole . Caoutchouc . Plasturgie .
Navigation de Plaisance . Instruments à écrire . Négoce & prestations de services dans les domaines médico-techniques.

◆ Bienvenue en Auvergne !



L'**Auvergne**, pays de montagnes, de vallées et de grands espaces, est à la fois une très ancienne province de France et une région administrative moderne. Elle est composée de quatre départements, l'Allier, le Cantal, la Haute Loire et le Puy de Dôme. C'est dans ce département que se situe le centre Touristra du Mont-Dore.

• Le Puy de Dôme (63),

Au cœur de l'Auvergne, est un département de montagne avec, au centre, une large plaine fertile, la Limagne. Clermont Ferrand, préfecture départementale et régionale, est une ville d'environ 140 000 habitants, qui regroupe deux anciennes villes proches, Clermont à l'ouest et Montferrand à l'est. L'ancienne Clermont est au cœur de la ville actuelle : ses vieilles maisons en pierre de Volvic se tassent autour de la cathédrale gothique en basalte noir. La célèbre bataille de Gergovie, qui vit la victoire de Vercingétorix et des tribus arvernes sur l'armée de Jules César, en 52 avant JC, se serait déroulée à une dizaine de kilomètres de Clermont Ferrand.



• Le massif volcanique du Mont-Dore

Le massif du Mont-Dore se trouve au cœur du Massif Central, coincé entre la Chaîne des Puys, au nord, et le massif du Cézallier, au Sud. D'une étendue d'environ 500 km², il se présente selon une forme elliptique. Par sa superficie, le volume des produits émis et sa « durée de vie » (au moins 4 millions d'années) il présente une histoire très complexe. Cependant, l'apport de la radiochronologie, des nombreuses études pétrographiques, de terrain et de géophysique ont permis de mieux comprendre les grandes étapes de sa

mise en place : il apparaît que, dans le temps et dans l'espace, le massif du Mont-Dore peut être séparé en deux volcans distincts, le volcan du Mont-Dore et le volcan du Sancy, point culminant de ce massif avec 1 886 mètres d'altitude.

• L'eau du Mont-Dore

Le Mont-Dore abonde en sources sur son territoire, sources minérales, chaudes ou thermales. L'eau de source de montagne d'Auvergne Mont-Dore est directement captée à la source dite La Montille (1220 m d'altitude) d'une émergence naturelle, loin de toutes activités industrielles ou agricoles. Son extrême pureté est garantie par la filtration naturelle des roches volcaniques. L'eau du Mont-Dore est faiblement minéralisée. D'une saveur douce et onctueuse, elle est l'eau de la famille, à consommer au quotidien, sans modération !



Ce village, entièrement rénové, est situé aux portes du parc naturel des volcans d'Auvergne, au cœur du Massif du Puy de Sancy, à 1 km du centre ville du Mont-Dore, animé en toutes saisons avec de nombreux commerces.

Il est équipé d'une piscine couverte chauffée, d'un espace « forme » avec sauna, hammam, bain à remous, salle de sports. Pour les accompagnants, multiples sentiers balisés pour découvrir les volcans et les artisans : sculpteur, émailleur sur lave, potier, apiculteur...

- **Coordonnées du village**

La Prade Haute-Route de Sancy
63240 Le Mont-Dore ☎ 04 73 65 00 96



- **L'hébergement**

Les chambres, pour deux personnes, comprennent une salle d'eau, des toilettes séparées, et bénéficient de la télévision (ménage à la charge des résidents - Linge de lit et de toilette fournis).

- **Moyens d'accès**

⇒ **Train** : gare de Le Mont-Dore puis navette jusqu'au village (ou taxi).

⇒ **Route** : A71 jusqu'à Clermont-Ferrand puis direction Bordeaux par l'A75. Prendre la direction La Bourboule, Le Mont-Dore/Paris est à 485 km, Bordeaux à 370 km, Lyon à 210 km. Carte Michelin n° 73.

- **Transport** (à la charge du syndicat ou de la section)

Pour les délégués optant pour le trajet par SNCF, il est conseillé aux seniors d'acquérir la Carte Senior, valable un an, vite rentabilisée.

Pour les autres délégués, il est possible d'obtenir des Fichets Congrès sur divers trains : consulter la Fédération.

- **Le Musée de la Toinette**

Situé à Murat-Le-Quaire, dans le Massif du Sancy, à 10 km du Village, le scénomusée « La Toinette et Julien » est un musée qui n'a rien de traditionnel. Utilisant les technologies modernes (vidéo, son et lumière, odorama...), il invite à découvrir les traditions, l'histoire et le patrimoine de la montagne auvergnate. Il est le récit de la vie des auvergnats au 19^{ème} siècle (**visite prévue Jeudi 24 mai 2012 à 14H30**)



● Participation financière

La participation comprend (voir page 22) :

- ☐ la location de toutes les infrastructures du Village,
- ☐ les repas et les chambres du mardi midi au vendredi matin,
- ☐ l'excursion des participants et des accompagnateurs,
- ☐ le repas et la soirée fraternelle du jeudi.

Le Village étant en activité avant notre Conférence, il est éventuellement possible d'arriver la veille (lundi), de dîner et de loger : dans ce cas, contacter la Fédération, au plus tard le 18 avril.

De même, il est possible de prolonger son séjour après la fin de la Conférence : contacter directement le Village.

● L'inscription

Le retour rapide des fiches d'inscription (pages 19 et 20) , impérativement accompagnées du chèque de participation à l'ordre de la FNIC CGT, est vivement souhaité afin que l'organisation soit la plus efficace possible pour la satisfaction de tous, délégués, accompagnants et personnel du Village.

● Divers

***Pour toute question supplémentaire,
contacter la Fédération ou l'UFR
au ☎ 01 48 18 80 29***

● Soirée Histoire

Avec le Collectif fédéral d'Histoire Sociale
Débat sur le thème « colonisation, décolonisation »
Mercredi 24 mai à 20 h 30

◆ Edito

Au moment où nous écrivons cet édito (janvier 2012) nous nous trouvons dans un contexte particulier : dans quelques mois auront lieu des élections présidentielles dont nous pouvons craindre qu'elles amènent au pouvoir un président (ou une présidente...) qui, soit aggrave-
ra encore les difficultés de la majorité de nos concitoyens tout en augmentant les richesses de ses amis, soit ne remettra pas en cause les décisions prises par son prédécesseur et dont nous subissons chaque jour les effets désastreux.

Quelle que soit notre situation, actif ou retraité, jeune ou senior, privé d'emploi, cadre, nous sommes confrontés aux mêmes problématiques :

- augmentation des prix de l'énergie (gaz, électricité, carburants...), des produits alimentaires, des diverses taxes gouvernementales,
- délocalisations ou fermetures de sites industriels,
- livraison d'établissements publics (hôpitaux, maisons de retraites, centres de soins) à des groupes privés, uniquement soucieux de rentabilité financière,
- démolition systématique de l'école publique,

pour ne citer que ces quelques exemples, nous atteignent de la même façon.

Nous sommes touchés directement, ou à travers nos enfants, petits-enfants ou parents.

Durant toute l'année 2011, nous avons déploré, après la formidable bataille pour la défense des retraites, le manque de volonté des organisations syndicales pour s'opposer aux destructions systématiques des avancées sociales que nos anciens ont arrachées au capital.

Pourtant des luttes ont eu lieu, faiblement médiatisées, donnant ainsi à la population l'impression qu'il ne se passait rien, qu'il n'y avait pas d'opposition aux destructions, et menant à une résignation démobilisatrice.

Dans de nombreuses entreprises, les salariés, emmenés par la CGT, se sont levés, ont lutté, ont gagné. Souvent, ils ont été soutenus par toute la population aux alentours de leur entreprise, parce que la fermeture d'une usine signifie souvent la

mort d'une commune. Les retraités ne sont pas restés en-dehors des mouvements : on les a vus dans toutes les manifestations aux côtés des actifs, ils sont venus aux portes des usines en lutte, ils ont distribué les tracts aux péages d'autoroutes.... Ils ont montré que l'arrêt de la vie de salarié n'est pas l'arrêt de la vie active et surtout pas l'arrêt de la vie syndicale. Ils ont mis en pratique la continuité syndicale.

Cette continuité n'est malheureusement pas générale puisque, actuellement, ce sont seulement 20 % des syndiqués CGT qui confirment leur engagement au moment du passage à la retraite. La question n'est pas suffisamment prise en compte par les actifs, par les responsables de syndicats qui, peut-être, ne perçoivent pas l'intérêt du syndicalisme retraité.

La Conférence de l'UFR est un moment privilégié, de discussions, de réflexions, d'échanges, entre militants, qu'ils soient retraités ou actifs. Elle est une formidable opportunité pour tisser des liens, pour un meilleur travail en commun, ENSEMBLE pour GAGNER !

DEROULEMENT DES TRAVAUX

Mardi 22 mai 2012



- ➔ **14h30** : Accueil des délégués,
- ➔ **15h30** : 1^{ère} séance - après la 9^{ème} Conférence...,
 - ❑ Hommage aux disparus (Michelle Boutigny),

- ❑ Mise en place de la Commission des Mandats,
- ❑ Rapport d'introduction (Claude Gillet-Colart).

Mercredi 23 mai 2012

- ➔ **8h30** : 2^{ème} séance : *quelle vie pour les salariés en 2012 ?* Introduction : Jean-Noël Colas. Austérité, Tout pour le privé, insécurité, retraite et retraités, en projet (résolution 1).
- ➔ **10h30** : pause
- ➔ **10h45** : 3^{ème} séance : *Quelle société pour les travailleurs ?* Introduction Roger Casanova. La société que nous voulons, vivre pleinement, exigences et revendications, revendications spécifiques des retraités, comment faire aboutir ces revendications. (résolutions 2 et 3).
- ➔ **12h00** : Loisirs, culture, sport. Rôle des CE. Indecosa.LSR : Pierre Corneloup.
- ➔ **12h30** : Rapport Commission des Mandats.
- ➔ **12h45** : repas.

- ➔ **14h00** : 4^{ème} séance : *Et demain ? Luttons pour une autre société.* Introduction : Alain Gerbeaud . Les leçons de la bataille des retraites, construire la lutte, ici et en Europe, ensemble. Le rôle des retraités. (résolution 4).
- ➔ **15h15** : *l'orga, la continuité syndicale*, la vie syndicale dans les sections, les multipro et les syndicats. L'UFR, outil de la Fédération. Introduction : Gilles Hellier.
- ➔ **16h00** : pause
- ➔ **16h15** : 5^{ème} séance : *L'UFR, les retraités, les futurs retraités.* Introduction : Romain Lemaitre. Les retraités, les actifs, les jeunes (résolutions 5 et 6).
- ➔ **17 h 15** : *Les retraités et leur UFR* : relais de la vie fédérale, informations, le bulletin « On Continue... ». Introduction : Michel Ducasse.

Jeudi 24 mai 2012

- ➔ **8h30** : 6^{ème} séance : *Les territoires, le rôle de l'UFR dans les territoires, les relations avec les USR, les autres UFR.* Introduction : UCR
- ➔ **9h45** : *la formation, l'information* des retraités et futurs retraités, Vie Nouvelle. Introduction : Dominique Duboc
- ➔ **10h00** : 7^{ème} séance - Vote du document d'orientation. Présentation des candidatures au Conseil National de l'UFR, élection du CN puis de son secrétariat et du secrétaire général.
- ➔ **10h30** : pause
- ➔ **11h00** : 8^{ème} séance : les résultats des élections. Synthèse des débats et conclusions. Interventions du nouveau secrétaire général de l'UFR, de Carlos Moreira Secrétaire Général de la Fédération. Les perspectives de l'UFR dans la Fédération.
- ➔ **12h15** : repas

- ❑ **Les secrétaires fédéraux présents lors de la Conférence interviendront durant les débats.**

- ❑ **Après-midi détente - 14 h 30 : départ en car pour la sortie touristique (Musée de la Toinette).**

- ❑ **Soirée fraternelle - à 19h : apéritif, à 20 heures : repas, puis spectacle folklorique, tombola.**

AVEC LA CGT, RETRAITES ET ACTIFS, ENSEMBLE DANS L'ACTION !

C'est tous ensemble, jeunes et seniors, actifs, retraités, privés d'emploi, que nous pouvons construire une grande force syndicale pour le progrès social de tous. C'est une condition incontournable si nous voulons mener la bataille pour, dans un premier temps, conserver les acquis des luttes que nous avons menées hier et, demain, conquérir d'autres bastilles. Nous en avons les moyens, les grandes batailles pour améliorer nos conditions de vie et de travail menées à différentes époques en sont

des témoignages irréfutables.

Aujourd'hui, ceux qui nous exploitent voudraient nous faire croire que c'est inéluctable, que la crise est passée par là, que la mondialisation est incontournable et qu'il ne nous reste plus qu'à subir si nous ne voulons pas fragiliser nos industries et nos commerces. Faux et archi faux, les résultats financiers des entreprises du CAC 40 en sont la preuve flagrante (plus de 80 milliards de profits en 2010). Nous n'avons donc aucune raison d'être frileux mais nous avons

toutes les raisons, actifs et retraités, chômeurs et étudiants, de nous mobiliser afin que tous ensemble, dans un mouvement d'envergure, nous réclamions notre dû. Mais pour cela il faut en être convaincus pour convaincre les plus sceptiques.

C'est la mission qui doit être la nôtre et, sans attendre, entreprenons un travail d'explication afin de cultiver le terreau qui fera germer notre légitime révolte.

● AMENDEMENTS

Pour amender le Document d'Orientation : les statuts de notre Fédération précisent que les propositions doivent parvenir au plus tard 15 jours avant le début des Congrès et Conférences. Compte tenu des jours fériés (1^{er} et 8 mai, Ascension), c'est pour le 19 avril que nous vous demandons de bien vouloir transmettre vos propositions.

Veuillez indiquer précisément la page, le numéro de paragraphe et le texte original accompagné de votre amendement.

♦ 1) Quelle vie pour les salariés en 2012 ?

Observations : _____

Une des définitions du nom « Progrès » est : développement de la civilisation. Pouvons-nous dire aujourd'hui que nous vivons une période de progrès, que ce soit au niveau national ou mondial ?

Notre Conférence de 2009 posait le constat d'une situation de plus en plus dégradée de la société française, dans toutes ses composantes, du fait des attaques contre la Sécurité Sociale, le Droit du Travail, les Conventions Collectives, les acquis sociaux en général, entraînant un déclin et un recul sans précédent du pouvoir d'achat et de la qualité de vie pour une grande partie de nos concitoyens.

● **Austérité**

Aujourd'hui, trois ans après, les plans d'austérité se multiplient, le chômage explose et touche notamment 25 % des jeunes de moins de 25 ans et une partie de plus en plus importante des travailleurs seniors. Sous prétexte de crise, nos gouvernants mettent le peuple à genoux à force de plans d'extrême rigueur, voulus par la toute-puissante Commission Européenne, avec la complicité active des gouvernements et du FMI. Tout est revu à l'aune de la rentabilité, de la concurrence soi-disant libre et non-fauscée, de la financiarisation, des sacro-saints marchés financiers, de la spéculation.

● **Tout pour le privé**

Le grand patronat (qui n'a pas de patrie) a un objectif clair et précis, annoncé sans états d'âme en 2007 par la voix de Denis Kessler (ex-numéro 2 du Medef) : « La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance ! ». Il ne perd jamais de vue cet objectif dont il s'approche de plus en plus. En effet, ce grand patronat est plus puissant que jamais, il détient ou influence la plupart des médias et ne transmet que les informations qui lui conviennent, en occultant celles qui pourraient le déranger ; éventuellement, il les trafique, pour mieux manipuler l'opinion. En France, et en Europe en général, il est proche des hommes au pouvoir pour mieux influencer les politiques à mettre en œuvre dans son intérêt.

Tous les points que nous avons soulevés en 2009 se sont aggravés : sur le plan de la santé, on ne compte plus le nombre de médicaments déremboursés. S'y ajoutent le déclassement de certaines affections (par exemple l'hypertension sévère), les dépassements d'honoraires qui se multiplient et augmentent en valeur. La « réforme » de l'hôpital entraîne des fermetures de lits, de services, voire d'établissements jugés non

Observations : _____

rentables posant le recours incontournable au privé, ce qui est au final le but inavoué. Le paiement de mutuelles ou complémentaires santé s'avère difficile, voire impossible pour un nombre croissant de gens. Dans ces conditions, le droit fondamental de l'accès aux soins devient progressivement inaccessible au plus grand nombre. A ceci vient s'ajouter la question du financement de la dépendance - perte d'autonomie dont les coûts sont insupportables pour les familles et particulièrement pour les retraités : tous sont très mécontents du fait que le Gouvernement reporte la loi qui devait y répondre.

Pour ce qui concerne les transports, la situation n'est pas plus brillante : la SNCF se désengage de lignes « non rentables », la maintenance défectueuse entraîne retards ou annulations de trains en nombre croissant. L'ouverture programmée de nos lignes, de nos infrastructures, à des opérateurs extérieurs (privés) ne peut que nous inquiéter. Le ferroutage n'est plus qu'un souvenir, la circulation des poids lourds s'intensifie, alors que la Commission autorise désormais les chauffeurs routiers à pratiquer des semaines de travail de 70 heures ! Tout ceci va à l'encontre de la sécurité.

Quant aux services publics, ils sont mis, par manque voulu de moyens, par la diminution drastique des personnels, en situation d'échec et stigmatisés, pour le plus grand profit du privé. La suppression en 2011 de 16 000 postes dans l'Education, alors que les effectifs d'enfants et d'étudiants sont en augmentation, remet en cause la qualité de l'enseignement et de l'encadrement qui handicaperait, de façon dramatique, l'avenir de milliers de jeunes. La dégradation de toutes nos infrastructures, principalement dans les collectivités locales, ajoute encore un peu plus au mal-vivre.

Quant à 2012, tout est revu dans l'accélération à la baisse sous le diktat des agences de notation...

Le but du Public était d'organiser le territoire, de permettre à chacun de bénéficier des mêmes moyens, des mêmes possibilités. Mais le but de nos adversaires n'est-il pas de mieux fragmenter pour mieux exploiter, ce et ceux qui restent exploitablement rentables ?

● Insécurités

L'insécurité, dans ses divers aspects, est un sujet très perturbant, tant pour les habitants des grandes métropoles que pour ceux des zones rurales, les trafics de toutes sortes gangrènent les cités sans que les pouvoirs publics mettent en place les moyens nécessaires, notamment humains, pour les éradiquer. A qui profite le crime ?

Quant à l'insécurité – dont on parle très peu - des per-

Observations : _____

sonnes isolées, des travailleurs pauvres ou précaires, des sans-papiers, des chômeurs, des sous-traitants, des métiers voués par la Commission Européenne à disparaître, elle est incommensurable et les nombreux suicides, non médiatisés, en sont la preuve. La suppression, par le gouvernement Fillon, de certaines subventions aux associations d'aides aux plus en difficulté va encore accroître la misère de populations déjà lourdement fragilisées.

La terminologie « riche/pauvre », qui avait disparu de notre vocabulaire courant depuis des années, revient en force, montrant bien par là l'évolution de notre société. Le ministre Wauquiez, quand il stigmatise l'assistanat et les assistés (soupçonnés d'être fraudeurs ou paresseux), rejoint les cercles bien-pensants de la fin du 19^{ème} siècle ! L'arrogance des plus nantis, faisant complaisamment état de leurs dépenses choque et rend plus insupportables encore les difficultés des travailleurs pauvres.

● Retraite et retraités

Parmi les personnes les plus fragilisés, on trouve des retraités et notamment des femmes retraitées. Déjà pénalisées durant leur vie active du fait des différences de rémunération, des freins à leur évolution de carrière en raison notamment de leurs maternités mais pas seulement, elles subissent plus encore que les hommes les effets des lois Balladur, Fillon et de la toute nouvelle « réforme ». Nombreuses sont celles qui se voient obligées de travailler largement au-delà de 65 ans pour, malgré tout, une pension permettant juste de survivre. 600 000 personnes vivent avec le minimum vieillesse (724 euros par mois pour une personne seule, 1181 euros par mois pour un couple). Un million de personnes de plus de 65 ans vivent en-dessous du seuil de pauvreté (900 euros par mois).

Rappelons qu'à partir du Livre Blanc commandé par Rocard en 1991 et la loi Balladur qui, en 1993, a réformé le régime général avec pour conséquence l'allongement de la durée de cotisation passant de 37 ans et demi à 40 ans et le calcul du montant des pensions sur les 25 meilleures années au lieu de 10, les atteintes contre notre système n'ont pas cessé. Il y a eu la loi Fillon en 2003, la contre-réforme de 2010 qui, au moment même de sa mise en vigueur, en juillet 2011, est déjà revue dans le sens d'une nouvelle aggravation ! Ces réformes frappent les retraités et futurs retraités de plein fouet, les jetant dans une grande misère financière et sociale, quelle qu'ait été leur situation d'actifs : la volonté affichée de fondre l'Agirc et l'Arrco va pénaliser tous les ICTAM comme elle pénalise déjà les ICTAM retraités.

● En projet...

Et ce n'est pas fini ! La suppression pure et simple des 35 heures, de certains jours de congés payés (voire, pourquoi

Observations : _____

pas, d'un maximum de jours de congés payés : le patronat n'a pas décoléré de devoir les accorder, en 1936 !), l'augmentation de la CSG, de nouvelles diminutions des soi-disant « charges » sociales, d'autres attaques contre la Sécurité Sociale, la privatisation totale de l'hôpital, de l'université, de l'école, de la culture, ne sont pas à exclure et nos gouvernants y songent déjà très sérieusement.

Bien sûr, tous ces projets sont un peu mis en sourdine pour cause d'élections présidentielles et législatives, mais ne nous y trompons pas, 2012 pourrait être l'année de la revanche tant attendue du capital sur les acquis du Front Populaire, du CNR, de 1968 et de 1981. Un gouvernement semblable à celui que nous subissons actuellement n'hésitera pas : nous l'avons vu camper sur ses positions durant la bataille pour la défense des retraites, compter pour rien les centaines de milliers de personnes qui se sont mobilisées, mépriser les arguments opposés aux soi-disant nécessités de ladite « réforme ». Et nous l'avons vu dans l'annonce de 11 milliards « d'économies » qu'il entend mettre en œuvre en 2012 pour réduire la « dette ».

Et, disons-le à nouveau, ce n'est pas de l'Europe, du moins pas de l'Europe qui a fait adhérer les Etats au pacte Euro Plus, que nous pouvons attendre une solution ou un soutien quelconque. Les Grecs en font l'amère expérience, les Espagnols, Irlandais, Portugais, Italiens sont à leur tour dans le collimateur des agences de notation, demain peut être la France... **Alors, il n'y a plus d'espoir ?**

Résolution 1

La 10^{ème} Conférence de l'UFR-FNIC, constate une nette dégradation de la vie des salariés, et notamment d'une grande partie des retraités et condamne avec force la politique gouvernementale qui privilégie la satisfaction des marchés financiers et du capital au détriment des populations. Elle appelle à la construction d'une autre France dans une autre Europe, une Europe sociale et démocratique, pour les peuples.

2) Quelle société pour les travailleurs ?

Observations : _____

La société capitaliste ultra-libérale que nous subissons est à l'opposé de celle que nous revendiquons, impliquant la mise en application de nouveaux critères de gestion. La politique économique et « sociale » mise en place par le gouvernement Fillon, non seulement ne répond en rien aux besoins des salariés, en matière notamment d'emploi, de pouvoir d'achat, d'accès aux soins, de sécurité, mais elle s'en éloigne radicalement.

Toute la stratégie des divers gouvernements, depuis plusieurs décennies, a été axée sur le profit financier, la distribution de dividendes et stock-options en direction des seuls actionnaires. Ce système, qui profite à une minorité de nan-

Observations : _____

tis enfonce dans la précarité et la misère une partie de plus en plus grande de nos concitoyens, touchant des couches sociales jusqu'alors épargnées. Les richesses créées par le travail des hommes et des femmes sont accaparées par cette minorité. **Nous ne voulons plus de cette société !**

● Vivre pleinement

Celle que nous voulons est celle exposée dans le programme du CNR, celle de la Déclaration des Droits de l'Homme, celle des Communards, celle ébauchée lors du Front Populaire, celle pour laquelle les Résistants ont tout sacrifié... Les revendications de la plupart des travailleurs sont d'avoir un travail, un travail épanouissant, avec un salaire permettant de vivre (non de survivre), de se cultiver, d'être respecté en étant respectable. Nous voulons une société plus juste, plus humaine, démocratique, de paix et ouverte sur l'avenir.

Les progrès techniques ne devraient-ils pas libérer l'homme ? Aujourd'hui, un ordinateur peut résoudre en quelques milli secondes des problèmes qui requéraient des semaines de travail à des dizaines de personnes. A qui profite ce gain de temps ? Des robots se chargent de tâches répétitives harassantes qui usaient les hommes physiquement et mentalement. A qui profite ce gain de productivité dans la mesure où au contraire le salarié voit souvent ses conditions de travail détériorées (TMS, stress...) ? Le patronat s'attaque aux 35 heures et grignote les jours de congés payés, mais ce sont des semaines de moins de 35 heures et des jours de congés supplémentaires, rémunérés bien sûr, que nous pourrions, devrions revendiquer !

Chaque citoyen, quel que soit son âge, quel que soit son parcours de vie, doit pouvoir trouver sa place dans la société et y vivre pleinement, grâce à un travail épanouissant ou, s'il n'est pas en mesure de subvenir à ses besoins, grâce au soutien de l'Etat, la solidarité.

Est-ce une utopie ?

Résolution 2

La 10^{ème} Conférence de l'UFR-FNIC constate que les moyens existent pour permettre à chaque travailleur et à sa famille, quels que soient son origine et son parcours professionnel, de vivre dignement tout au long de sa vie. Nous exigeons que ces moyens soient mis au service des salariés et non du capital.

● Les moyens

Si l'on reprenait l'orientation des politiques financières et

Observations : _____

monétaires, en les sortant de la spéculation, et si l'on mettait en place une politique industrielle cohérente qui ne réponde plus à la rentabilité financière mais aux intérêts du plus grand nombre, qui fixe des conditions afin d'éviter les délocalisations et pour toute l'Europe des normes sociales et environnementales, alors il serait possible à chaque français, qu'il soit actif ou retraité, d'avoir les moyens de vivre dignement.

Pour cela, l'argent existe : les banques françaises ont engrangé, en 2010, 21 milliards d'euros de bénéfices, et les firmes du CAC 40, dans leur ensemble, font plus de 80 milliards de profits. Total, qui, à lui seul, fait 10,6 milliards de profits, ne paie pas un centime d'impôt en France... Bernard Arnault, président de LVMH, occupe la quatrième place mondiale avec 41 milliards de dollars de patrimoine. Les dividendes versés aujourd'hui représentent 8,5 % du PIB contre 3,2 en 1982 !

Le gouvernement mis en place par Nicolas Sarkozy n'a pas cessé d'exonérer les entreprises de cotisations patronales, sous le fallacieux prétexte de compétitivité ! En même temps, les plus hauts revenus se sont fait attribuer des cadeaux somptueux sous la forme du bouclier fiscal et de la diminution de l'ISF. Bien sûr, ce même gouvernement, sous prétexte d'équité (!) s'est attaqué aux niches fiscales, on a vu le résultat : les veufs-ves et divorcé-e-s ayant élevé seul-e-s des enfants voient leur demi-part disparaître ! Quelle économie pour l'Etat face aux millions reversés à l'héritière de L'Oréal !

Les allègements de cotisations sociales patronales « coûtent » 21,9 milliards d'euros à l'Etat. Les niches fiscales qui ne seront pas touchées pour résorber la « dette » représentent 35 milliards d'euros...

● Exigences et Revendications

Il y a en France de quoi répondre favorablement aux besoins de la population, voici ce qu'il conviendrait de faire immédiatement :

- Nationalisation ou renationalisation de la banque et de l'assurance, de l'eau et de l'énergie, des transports, de la santé, de la culture.
- Mise ou remise en place de services publics de proximité et de qualité, fonctionnant pour le bien de tous et non pour faire de l'argent, et notamment d'un vrai service public de police, au service des citoyens.
- Mise à disposition des moyens indispensables à une école de la République laïque et gratuite.
- Suppression du « trou » de la Sécurité Sociale, notamment

Observations : _____

par l'arrêt de la défiscalisation des heures supplémentaires, des primes diverses, des exonérations de cotisations patronales, etc...

● Et quant à nos revendications spécifiques :

- ☐ Retour à l'âge de la retraite à taux plein à 60 ans,
- ☐ Retour aux 37,5 annuités pour un taux plein de 75 % des 6 derniers mois de salaire (ou des 10 années les plus favorables),
- ☐ Ré-indexation des pensions sur les salaires, avec un SMIC à 1700 euros,
- ☐ Recréation d'un indice des prix CGT,
- ☐ Abrogation de toutes les mesures qui ont dégradé les retraites et les pensions (décrets Balladur de 1993, loi Fillon de 2003, textes sur les régimes spéciaux de 2008),
- ☐ Sans oublier la mise en place de dispositions concernant le logement, le transport, la culture, les vacances, les pratiques sportives, adaptées aux retraités et personnes âgées.

En même temps, il faudrait redonner leur dignité à toutes ces personnes montrées du doigt parce que pauvres, ou handicapées, ou malades. Aux personnes âgées aussi, en n'oubliant pas ce qu'elles ont apporté à la société durant leur vie active et ce qu'elles continuent d'apporter : il faut arrêter de les faire passer pour des profiteurs inutiles et coûteux pour la collectivité. De même, il est insupportable que les jeunes, voire même les enfants maintenant, soient constamment considérés comme des délinquants réels ou en puissance, dangereux et effrayants. Ils sont notre avenir et notre gouvernement s'honorerait en construisant des écoles leur donnant les moyens d'accéder à des études débouchant sur un emploi leur garantissant une vie décente.

Résolution 3

La 10^{ème} Conférence de l'UFR-FNIC estime qu'il est fondamental de changer d'urgence les orientations gouvernementales afin de casser le pouvoir du capital et de redonner la priorité à la satisfaction des besoins du peuple, dans sa diversité.

Nous sommes en possession de tous les documents et arguments qui attestent de la légitimité et du réalisme de nos revendications. Il est impératif et urgent de se donner tous les moyens pour les faire aboutir. Nous savons, l'histoire nous l'a montré, que c'est à nous, travailleurs, d'agir sans attendre et que ce n'est pas par les urnes que nous obtiendrons des résultats si nous attendons passivement... Il n'y a pas de parti politique ni d'homme ou de femme providentiels, ce n'est que par la lutte que nous parviendrons à faire entendre, et prendre en compte, nos revendications.

Seule la lutte paie, mais il faut s'attaquer aux vraies responsabilités, au système dans lequel nous nous enfonçons de

3) Et demain ? Luttons pour une autre société !

Observations : _____

plus en plus, sinon nous serons encore dans une impasse. Si nous ne luttons pas contre le capitalisme, source de toutes nos difficultés, nos actions seront vaines. Et il faut un grand mouvement d'ensemble.

● Les leçons de la bataille des retraites

Lors des luttes contre la réforme des retraites, en 2010, nous avons sans doute gagné la bataille des idées, mais force est de constater que cela n'a pas suffi. La population était majoritairement opposée à la contre-réforme du gouvernement et approuvait, les sondages l'ont abondamment montré, les manifestations et actions de grève. Des millions de personnes sont descendues dans la rue, beaucoup manifestant pour la première fois. Actifs et retraités, jeunes et seniors, se sont retrouvés au coude à coude dans l'action.

Néanmoins, nous devons déplorer que, dans les entreprises, il n'y ait eu que peu d'appels à la grève : des pans entiers de l'industrie (les grands constructeurs automobiles par exemple) sont restés en-dehors de la lutte. De même, les chauffeurs routiers, les personnels de la SNCF, ou de la plupart des transports urbains (à Paris notamment) ne se sont pas ou très peu mobilisés. Et lorsque la CGT était présente et appelait à la grève, ce n'était que pour des débrayages ponctuels.

Pourtant, quand nos camarades des raffineries ont bloqué les terminaux pétroliers les uns après les autres, le gouvernement a tremblé : c'était la vie économique du pays qui risquait de ressentir les effets de ses choix avec le risque, pour lui, de devoir renoncer à son objectif, en raison des pertes conséquentes et immédiates pour ses mandataires (le patronat et les milieux financiers). C'est alors qu'il aurait fallu relayer, appuyer, soutenir, le mouvement des raffineurs par l'entrée en grève des autres professions. Pourquoi cela n'a-t-il pas eu lieu ?

Nous avons eu l'occasion de déplorer la frilosité des syndicats, et de notre Confédération en particulier, à qui nous avons pu reprocher de vouloir privilégier une unité de plus en plus fragilisée au détriment d'une lutte réellement offensive. Mais il faut reconnaître, et les camarades de nos syndicats les plus engagés l'ont clairement exprimé, les salariés comme les adhérents, voire les militants CGT, n'étaient pas demandeurs d'actions fermes. Dans ces conditions, les appels à la grève auraient pu, en cas d'échec, avoir des effets démobilisateurs.

Résignation ? Repli sur soi, sur son entreprise ? Manque de motivation, d'espoir dans le succès ? Crainte de la perte de salaire ? Pourtant, quand il s'agit d'obtenir satisfaction de

Observations : _____

revendications au sein même de leur entreprise, les syndicats agissent : cela est certainement en partie le résultat de l'individualisme qui s'est installé en France depuis quelques années.

● Ensemble en Europe

Nous avons aussi déploré que, quand en Grèce d'abord, puis dans d'autres pays d'Europe, la CES n'ait pas joué un vrai rôle en fédérant les multiples luttes nationales en un grand mouvement revendicatif européen. Certes, nous savons que la CES n'est pas fondamentalement révolutionnaire, qu'elle s'était même proclamée favorable au traité de Lisbonne et à sa mise en application rapide, mais la CGT y est présente et nous étions, nous sommes en droit d'en attendre davantage que quelques manifestations sans grand impact.

● Construire la lutte

Il faut inverser le courant : il n'est pas possible d'accepter de continuer à perdre, point après point, tout ce que nos anciens ont réussi à enlever au patronat au prix de multiples sacrifices, allant parfois jusqu'à la perte de leur vie.

Comment redonner l'envie de se battre, à ceux qui n'y croient plus ?

Pour que les luttes aient un sens, pour ne pas s'épuiser dans des batailles défensives répétées, il faut les inscrire dans un combat plus vaste, révolutionnaire, offensif, contre ce système qui voudrait faire croire qu'il est le seul légitime et viable.

Les décisions actuelles, dont nous subissons les effets, sont la conséquence de choix anciens, dans le prolongement de ceux pris sous Maurois, puis Fabius, aggravés sous Chirac et Rocard, lors des présidences de Mitterrand. Notre adversaire de classe, le patronat (à noter que ce sont les mêmes familles qu'en 1936) a su peser en 1983, comme il avait su le faire en 1938, comme, déjà, en 1789, la bourgeoisie avait su confisquer la révolution.

Est-ce que nos camarades, interdits de travail et d'expression publique, se sont tus en 1938 ?

Ils ont renoué des liens de solidarité, les affermissant ensuite malgré l'occupation du territoire national et posant par là-même les bases d'une société nouvelle, plus juste, ce fameux programme du CNR que nos adversaires détricotent d'un gouvernement à l'autre, de fausse gauche en vraie droite.

Comme alors, il faut construire, et ce dès aujourd'hui, les bases d'une autre politique structurée, plus juste, libre et

Observations : _____

égalitaire. Cela passe obligatoirement par un mouvement de grande ampleur dans lequel les populations, toutes générations confondues, se jettent dans la bataille.

Il nous faut donc impérativement développer l'action à partir des revendications de la base et des principes majeurs de la lutte de classes. La bataille sera rude : ne pas la mener, renoncer, serait devenir complaisants envers nos adversaires, accepter les conséquences catastrophiques pour l'ensemble des femmes et des hommes qui ont uniquement, et pour seule ressource, le fruit de leur travail, salariés actifs et retraités.

Résolution 4

La 10^{ème} Conférence de l'UFR-FNIC interpelle les salariés, actifs et retraités, et leur organisation syndicale CGT et les invite à se mobiliser et à se battre : ne pas agir ouvrirait grand la porte à une situation dramatique qui pourrait déboucher sur une prise du pouvoir par l'extrême droite.

● Le rôle des retraités

L'expérience des 1000 points de rencontre, lancée par l'UCR, impliquant les USR sur toute la France, qui permet d'aborder des sujets tels que le financement de la perte d'autonomie ou la sécurité, est intéressante dans la mesure où elle réunit, dans des communes de tailles différentes, des populations d'âges et de situations divers, adhérents ou non à la CGT. Les débats sont chaque fois riches et ont en outre le mérite de créer, ou recréer un lien social parfois distendu du fait des difficultés que connaissent beaucoup de nos concitoyens.

Ces points de rencontre démontrent que nous, militants seniors et retraités, avons un rôle à jouer, un rôle d'entraînement. Forts des expériences que nous avons vécues, locales ou nationales, des batailles que nous avons menées, des succès mais aussi des échecs que nous avons connus et dont nous sommes sortis grandis, nous pouvons nous inscrire pour aider à remotiver les salariés et les camarades découragés ou démobilisés.

Tous ensemble, nous avons démontré que nous étions les plus forts : c'est le peuple qui a fait la Commune, c'est le peuple qui a fait le Front Populaire, c'est le peuple qui a fait 68 et c'est nous qui avons en mains tous les outils pour créer un rapport de forces au niveau nécessaire, en multipliant les initiatives sous toutes les formes afin de prendre à la gorge le pouvoir du capital.

4) L'UFR, les retraités, les futurs retraités

Observations : _____

Les travailleurs en retraite restent des travailleurs, des salariés. Ils subissent, comme les actifs et ceux qui devraient l'être mais sont privés d'emploi du fait des choix politiques actuels.

● Continuité syndicale

Les travailleurs aujourd'hui en retraite, de même que les salariés encore au travail (et ceux qui en sont privés) bénéficient des acquis de 1936, 1945, 1968. Et c'est pour cela que beaucoup restent actifs dans les luttes actuelles et le seront dans celles à venir. Mais ce maintien dans la vie syndicale n'est malheureusement pas le fait de tous les adhérents CGT au moment du départ à la retraite.

Nos employeurs essaient d'imposer l'idée qu'après la retraite (de plus en plus tardive) nous n'aurions plus rien à faire avec les actifs restant dans l'entreprise. Nous devons, au contraire, affirmer que nous y avons une vie réelle même une fois que nous sommes libérés des contraintes du travail.

Cela passe par le syndicat, sa relation complémentaire entre actifs et retraités, chacun dans son rôle immédiat. Cela passe aussi par la vie syndicale que nous avons su construire et que nous continuons de développer. Il existe un devoir de solidarité (nous sommes des militants de la CGT), solidarité des anciens vis-à-vis des actifs et des actifs vis-à-vis de ceux qui ont quitté l'entreprise.

Selon des chiffres communiqués par l'UCR CGT, en juin 2011, le poids des retraités dans la CGT n'était que de 17,5 % en 2008 et de 17,25 % en 2009. Pour notre Fédération, avec 3857 FNI en 2008 et 3856 en 2009, le poids des retraités sur le total des syndiqués était de 16,16 % en 2008 et 15,7 % en 2009 soit un pourcentage inférieur à celui de la moyenne nationale CGT.

Dans un contexte marqué par de nombreux départs en retraite anticipée, pour cause notamment de restructurations, délocalisations et fermetures d'entreprises, de sites, il est tout-à-fait préoccupant de constater que le nombre d'adhérents reste stable alors qu'il aurait dû progresser. Il faut toutefois signaler que, à nombre égal de FNI correspond une situation très différente selon les sections, certaines voyant leur total d'adhérents augmenter de façon notable quand d'autres régressent sensiblement voire disparaissent.

Lors de la 7^{ème} Conférence de l'UFR (en 2003) nous nous étions fixé un objectif de 5000 FNI à atteindre en 2006.

Observations : _____

Prenant en compte la réalité, nous étions redescendus à un objectif de 4500 à atteindre pour le congrès fédéral de 2010, d'autant qu'une campagne de syndicalisation avait été programmée. Nous sommes encore loin de cet objectif.

Cet objectif est-il hors de notre portée ? Il n'y a que 186 sections de retraités, pour 1187 syndicats d'actifs : la plupart de ces syndicats n'ont pas de section de retraités ! Pour attirer leur attention sur la question de la continuité syndicale, un certain nombre de dispositions ont été prises par le Conseil National de l'UFR et son Secrétariat. Celui-ci se déplace en région avec pour mission de rencontrer en priorité les responsables des syndicats d'actifs et de faire se confronter les expériences de ceux qui ont une section de retraités avec ceux qui, pour une raison ou une autre, n'en ont pas. Les premiers résultats sont encourageants. A noter que le rôle des référents départementaux et régionaux, mis en place lors du dernier congrès fédéral, est essentiel, pour inciter les responsables des syndicats à participer à ces réunions.

La continuité syndicale est un des sujets majeurs auxquels se consacre le Conseil National de l'UFR. Elle s'inscrit dans le renforcement de la CGT, pour combattre les tenants du grand capital dont l'objectif est de remettre en cause ou de rogner l'essentiel de nos acquis issus des luttes. Il est impératif de se renforcer pour s'opposer, sans états d'âme, au système capitaliste qui fait bloc et est parfaitement structuré.

Etre syndiqué retraité c'est être toujours dans l'action, en participant aux débats, aux luttes et à la vie de tous les jours en général, pour défendre nos intérêts qui sont de plus en plus mis à mal avec notamment, hier, la réforme des retraites et aujourd'hui la réforme des caisses complémentaires AGIRC et ARRCO que veut nous imposer le MEDEF, le report de la loi sur la perte d'autonomie.

Lorsque nous avons été militants au cours de notre vie professionnelle, c'est en quelque sorte une suite logique que de rester dans l'activité syndicale pour être, encore et toujours, dans l'action et aussi apporter notre expérience, notre nombre et notre soutien, continuer à mener les batailles dans l'unité intergénérationnelle pour enfin obtenir et trouver une issue favorable à nos diverses luttes.

● Rôle de l'UFR

L'UFR a pour rôle d'organiser, de coordonner, d'impulser l'action revendicative de toutes les sections syndicales de retraités, en lien avec la Fédération d'une part, avec l'UCR d'autre part.

Fiche d'inscription (à retourner avant le 30/03/12)



10ème Conférence nationale de l'UFR du 22 au 25 mai 2012 - Le Mont-Dore -

Syndicat :

Section de retraités :

Code Postal :

Localité :

Délégués et accompagnants

	Nom	Prénom	Actif	Retraité	Détails de l'hébergement et coûts correspondants (se reporter à la page suivante)
Délégué					
Accompagnant					
Délégué					
Accompagnant					
Délégué					
Accompagnant					

Transport (cocher la case correspondante) : Voiture ☐ Autocar ☐ SNCF (gare Le Mont-Dore) ☐

Arrivée : Lieu :Heure :

Départ : Lieu :Heure :

NB : Pour les camarades arrivant par le train, la gare du Mont-Dore est à 2kms du centre.

Une navette Touristra vous attendra pour vous amener sur place.

Pour info :

- vous avez un train au départ de Paris/Bercy à 9H03 - arrivée prévue à Clermont-Ferrand à 12H28 - départ pour le Mont-Dore à 12H52 - arrivée prévue à 14H32.
- Durée estimée du trajet en voiture depuis Paris : 4H30 ; Depuis Bordeaux : 3H30 ; Depuis Lyon - 2H ; Depuis Marseille : 5H - si possible, privilégier le co-voiturage. Pour toute autre info voir page 22 et 23.

Fiche d'inscription (à retourner avant le 30/03/2012)



10ème Conférence nationale,
du 22 au 25 mai 2012
au Mont-Dore

Hébergement Modalités et tarifs

(les tarifs s'entendent pour une personne, tout compris, participation financière de l'UFR pour les délégués déduite, du déjeuner du mardi 22 mai au petit déjeuner du vendredi 25 mai 2012)

• TARIF DELEGUES						
Chambre	Occupation	Tarif	Choix	Nombre d'inscrits	Tarif à payer	Nombre de chambres
2 lits	1 personne	280 €				
2 lits	2 personnes	235 €				
• TARIF ACCOMPAGNANT						
Chambre	Occupation	Tarif	Choix	Nombre d'inscrits	Tarif à payer	Nombre de chambres
2 lits	1 personne	297 €				
2 lits	2 personnes	258 €				

□ Comment remplir ce bulletin d'inscription :

- ➔ Vous désirez être seul : mettez une croix devant 280 € dans la case choix.
- ➔ Vous désirez partager votre chambre : mettez une croix devant 235 € dans la case choix.

**EXEMPLE POUR 1 SYNDICAT
INSCRIVANT 5 PERSONNES
(4 délégués + 1 accompagnant)**

• TARIF DELEGUES						
Chambre	Occupation	Tarif	Choix	Nombre d'inscrits	Tarif à payer	Nombre de chambres
2 lits	1 personne	280 €				
2 lits	2 personnes	235 €	X	4	940 €	2
• TARIF ACCOMPAGNANT						
Chambre	Occupation	Tarif	Choix	Nombre d'inscrits	Tarif à payer	Nombre de chambres
2 lits	1 personne	297 €				
2 lits	2 personnes	258 €	X	1	258 €	1
Total				5	1198 €	3

Candidature au Conseil National

(à retourner avant le 30/03/2012)



10ème Conférence nationale, du 22 au 25 mai 2012 au Mont-Dore

• Nom :

• Prénom :

• Date de naissance : /__/_/ __/_/ __/_/___/___/

• Situation : (cocher la case correspondante)

Actif (ve) ☐ Retraité (e) ☐ Preretraité (e) ☐ Veuf/veuve ☐

• Responsabilités syndicales actuelles :

• Responsabilités syndicales passées :

.....
.....

• Adresse personnelle :

• Code postal /__/_/___/___/ Ville :

• Téléphone personnel : /__/_/ __/_/ __/_/ __/_/ __/_/

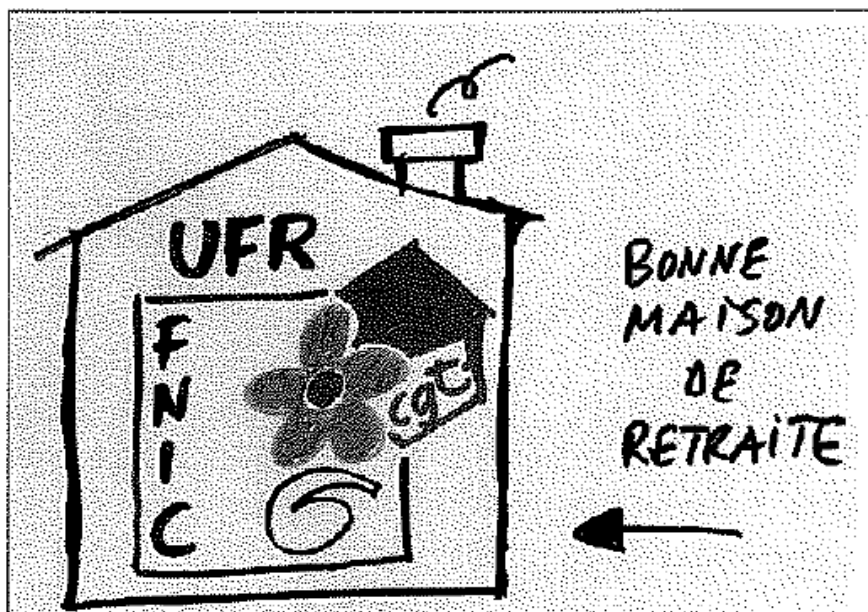
• Téléphone portable : /__/_/ __/_/ __/_/ __/_/ __/_/

• E-mail :@.....

Signature du Candidat

Signature du secrétaire
de la section ou du syndicat

● Quel est **le lien** entre la section de retraités et le syndicat d'actifs



Le syndicalisme retraité ne sert pas seulement à faire l'appoint dans les manifs ni à distribuer les tracts ou faire les mises sous pli...

L'expérience de certaines sections montre que l'on peut garder ou récupérer près de 80% des syndiqués actifs qui quittent l'entreprise.

Le syndicat doit avoir la connaissance de ses syndiqués et de l'approche de leur départ en retraite ou préretraite.

Dans les syndicats où existe une section de retraités, un courrier pourra être remis aux futurs retraités et préretraités (dont la liste aura pu être fournie par le CE ou le service du personnel de l'entreprise) les informant de l'existence de cette organisation de la CGT en mesure de les accueillir et de porter leurs revendications.

Il est indispensable qu'il y ait au moins un représentant des retraités dans le bureau du syndicat... et que la section de retraités soit totalement informée des activités du syndicat d'actifs.

De même, chaque syndicat devrait avoir à cœur de se doter d'une section de retraités.

Syndiquer les retraités, c'est renforcer



Le syndicat doit avoir connaissance de ses syndiqués.



Union Fédérale des Retraités des Industries Chimiques CGT - case 429 - 263, rue de Paris - 93514 Montreuil cedex
Tél. 01 48 18 80 29 - fax 01 48 18 80 35
E-mail: ufr@nic.cgt.fr